

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 19 juin 2020**

-----

L'an deux mil vingt, le dix neuf juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mr LE BLANC Christian, Maire.

**Présents :** Mr LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme BAUDRY Anne, 3<sup>ème</sup> Adjointe, MM. TELLIER Adrien, LEVEILLÉ David, PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy, Mmes FAGNOT Cendrine, ADET Florence

**Excusée :** Mme HUARD Natalie

Mr JOSSET Antoine a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2020/23 :**

**VOTES DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 –**

Mr le Maire présente les comptes de Gestion 2019 de la Commune et du Lotissement établis par Mr le Trésorier d'Evron.

Sous la présidence de Mme PORTIER Françoise, en l'absence du Maire, ils sont approuvés à l'unanimité et conformes aux Comptes Administratifs votés comme suit :

**Budget Commune :**

▪ en section de fonctionnement :

Dépenses : 150 393.25 €                      Recettes : 185 207.49 €                      *Excédent : 34 814.24 €*

▪ en section d'investissement :

Dépenses : 133 021.25 €                      Recettes : 110 502.54 €                      *Déficit : 22 518.71 €*

**Budget Lotissement :**

▪ en section de fonctionnement :

Dépenses : 14 999.99 €                      Recettes : 43 225.85 €                      *Excédent : 28 225.86 €*

▪ en section d'investissement :

Dépenses : 14 999.97 €                      Recettes : 14 999.97 €                      *Résultat : 0 €*

**DELIBERATION N° 2020/24 :**

**VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES –**

Vu la convention conclue avec les communes de Chéméré Le Roi, Saulges et Thorigné en Charnie dans le cadre du RPI de l'ERVE, chaque commune vote une subvention annuelle de 225 € à l'Association des Parents d'Elèves et une somme forfaitaire annuelle de 25 € par élève à la Coopérative Scolaire de son école, mais pour 2020 cette dernière correspondant à 325 € (25 € x 13 élèves) ne sera pas attribuée étant donné qu'en 2019 apparaît un trop versé de 409 € à la Coopérative Scolaire de l'école de la commune pour l'organisation d'une classe transplantée.

Le Conseil Municipal vote donc les subventions communales pour 2020 comme suit :

- Comité des Fêtes Pétriarvien (pr organisation Repas des Aînés)	: 300.00 €
- Association des Parents d'Elèves RPI	: 225.00 €
- Les Amis du Moulin de Gô St Pierre s/Erve	: 100.00 €
- Association ESCULAPE Val du Maine	: 50.00 €
- SPA Laval (pr gestion de la fourrière départementale)	: 50.00 €
- AFN St Pierre/Thorigné	: 50.00 €
- Société de Pêche St Jean/St Pierre/Thorigné	: 50.00 €
- JOGGING MESLAY ATHLETISME (pr organisation Trail)	: 50.00 €
- Ass. Des Donneurs de Sang Montsûrs/Vaiges	: 50.00 €
	-----
	925.00 €

**DELIBERATION N° 2020/25 :**

**VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2020 –**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 et les articles L. 2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir les taux des impôts directs locaux 2020 et les vote comme suit :

- ⇒ Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 21.95 %
- ⇒ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 28.40 %

**DELIBERATION N° 2020/26 :**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 –**

**Budget Commune :**

Le Conseil Municipal décide de reporter le résultat excédentaire cumulé de fonctionnement 2019 de 34 814.24 € et vu la dissolution du Budget Lotissement au 01/01/2020, de reporter également le résultat excédentaire cumulé de fonctionnement 2019 du Budget Lotissement de 28 225.86 €, au compte R 1068 de la section d'investissement 2020 pour un montant de 31 064.00 € et au compte R002 de la section de fonctionnement 2020 pour 31 976.10 €. Il vote le Budget Primitif 2020, présenté par le Maire, qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 193 631.00 € et en section d'investissement à la somme de 113 105.00 €.

**DELIBERATION N° 2020/27 :**

**PROPOSITION LISTE DE CONTRIBUABLES POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOT DIRECTS –**

Afin de constituer la Commission Communale des Impôts Directs dont les six membres titulaires et les six membres suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Conseil Municipal, après délibération :

⇒ propose la liste de contribuables, en nombre double, comme suit :

**- Commissaires titulaires :**

Mme ADET Florence – Mme BAUDRY Anne – Mme FAGNOT Cendrine – Mme HUARD Natalie – Mr JOSSET Antoine – Mr LEVEILLE David – Mr MARCHAND Gérard – Mr PANNETIER Stéphane – Mme PORTIER Françoise – Mr RICHARD Guy – Mr SABAS Jean-Christophe – Mr TELLIER Adrien

**- Commissaires suppléants :**

Mr BOYER Yoann – Mme COMBE Laurence – Mr DELATOUCHE François – Mme FAYET Isabelle - Mme FERRAND Sylvie – Mr GOURDIN Laurent – Mr HUAUME Serge – Mme MAUVIEUX Florence - Mr MENARD Germain – Mr MILLET Sébastien – Mr PANNETIER Roland – Mr RENOU Pierrick

**COMMISSIONS COMMUNALES : Ouverture à des membres extra-municipaux –**

Le Conseil Municipal propose d'ouvrir les commissions communales aux pétriariens. Une communication en ce sens sera faite près des habitants.

**DELIBERATION N° 2020/28 :**

**ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX ERP : Réalisation d'une dalle pour l'accessibilité de la salle communale et aménagement d'un accès à la rampe de l'église –**

Suite à l'étude de devis pour les travaux d'accessibilité à la salle communale et à l'église,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise VAILLANT d'Evron, concernant la réalisation d'une dalle pour l'accessibilité de la salle communale et l'aménagement d'un accès à la rampe de l'église, d'un montant de 5 546.50 € HT soit 6 101.15 € TTC.

**LOGEMENT COMMUNAL T4 : Travaux d'élagage dans le jardin –**

Pour des raisons de sécurité, des travaux d'élagage sont à prévoir dans le jardin du logement communal T4 situé Place de l'Eglise. Mr TELLIER se charge d'organiser ces travaux.

**REGIE DES EAUX DES COEVRONS : Recensement des travaux pour 2021 –**

Suite au courrier de la Régie des Eaux des Coëvrons demandant aux communes adhérentes leurs projets de travaux de voirie ou de viabilisation de ZA en 2021 voire 2022, il sera répondu qu'aucun travaux de ce type n'est prévu.

**DELIBERATION N° 2020/29 :**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Demande de Fonds de Concours pour aider le financement de travaux d'investissements –**

Mr le Maire propose de demander à la Communauté de Communes des Coëvrons un Fonds de Concours pour aider le financement de travaux d'investissements tels que :

- Travaux de rénovation de la toiture du bâtiment scolaire
- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ERP
- Installation d'un adoucisseur d'eau dans les salles communales
- Restauration d'une passerelle au-dessus de l'Erve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ adopte l'opération de ces travaux d'investissements pour un montant estimé globalement à 47 000 €,

⇒ décide de demander l'attribution d'un Fonds de Concours auprès de la Communauté de Communes des Coëvrons afin d'aider le financement de ces travaux,

⇒ autorise Mr le Maire à élaborer le dossier correspondant et à signer les documents s'y rapportant. Il présentera un plan de financement détaillé selon les devis des entreprises et les accords des autres subventions publiques.

.../...

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Proposition d'interventions des éducateurs sportifs –**

Mr le Maire présente un courrier du service des Sports de la Communauté de Communes des Coëvrons, proposant l'intervention d'éducateurs sportifs pour la rentrée prochaine. Ces interventions étant réservées aux élèves de classes de CM ou auprès de clubs sportifs, notre commune n'est pas concernée.

**SERVICE TECHNIQUE COMMUN –**

Il sera demandé au service technique commun de prévoir le débroussaillage du talus derrière les garages des salles communales. Mr PANNETIER propose de tondre régulièrement les places de parking de la Place de La Bascule.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**REALISATION D'UNE FRESQUE SUR LA CHAUSSEE AU CENTRE BOURG DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION IN SITU V –**

Mr JOSSET présente aux conseillers municipaux un projet de fresque sur la chaussée au centre bourg dans le cadre de l'exposition In Situ V. Après l'avis de l'agence technique départementale et étant donné que la peinture utilisée sera à l'eau, bio, et qu'elle disparaîtra au bout de quelques mois, le Conseil Municipal autorise la réalisation de cette œuvre. Une signalisation complémentaire sera mise en place pour prévenir les usagers et l'Architecte des Bâtiments de France sera informé vu le périmètre classé.

**BARRAGE SUR L'ERVE –**

Il est donné lecture d'un courrier d'un habitant du village concernant la détérioration du barrage sur l'Erve. Mr le Maire fera le nécessaire pour que la réparation soit effectuée et donnera réponse à ce message.

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL –**

La prochaine réunion de Conseil Municipal est programmée le vendredi 31 juillet 2020 à 20H30.